

UTILISATION D'ÉCHAFAUDAGES

Recommandation CRAM R 408, Circulaire DRT n° 2005-08 du 27 Juin 2005, Décret 2004-924 du 1er septembre 2004

Utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Cette formation à l'utilisation des échafaudages permet aux stagiaires d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour l'utilisation en sécurité des échafaudages de tous types.

OBTENIR UN DEVIS

PROGRAMME

PUBLIC :

Chefs d'équipes et personnels ouvriers utilisant les échafaudages

NOMBRE DE PERSONNES :

5 à 12 personnes

DUREE :

Nous consulter pour une étude personnalisée.

DEROULEMENT :

Sensibilisation aux dangers liés au travail en hauteur et à l'utilisation des échafaudages roulants, puis mise en application sur le terrain

LIEUX

Sur chantier

OUTILS PEDAGOGIQUES :

Films, diaporamas et études de cas concrets.

THEORIE

- Statistiques d'accidents
- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Présentation des différents types d'échafaudages
- Les règles de sécurité relative à l'utilisation de ces échafaudages :
 - ✓ Stabilisateurs, freins sur roues...
 - ✓ Manutention éventuelle à la grue
 - ✓ Accès
 - ✓ Maintien des protections collectives contre les chutes de personnes et d'objets
 - ✓ Nettoyage des échafaudages avant levage à la grue
- Les interdits

PRATIQUE

- Contrôle visuel d'un échafaudage sur le terrain
- Mise en sécurité et utilisation de ce même échafaudage